

AGENCE SUPPLAY CAGNY

3B RUE DU GRAND CHEMIN, 14630 CAGNY Fax: 02.31.82.66.74 Tél: 02.31.82.66.66

Siret: 33708054302061

Urssaf: 693000410337080543

CONTRAT DE MISSION TEMPORAIRE N° 0029332

Entreprise utilisatrice

Raison sociale: SASU LABEYRIE FINE FOODS FRANCE

369 RUE DES ARTISANS 14670 SALINE

ATELIER RECEPTION 369 RUE DES ARTISANS Lieu de mission :

14670 TROARN

Se présenter à : STEPHANE TOUYON

Réf. commande : site troarn

Code NAF: 1071A Siret: 88258731400072

Entreprise soumise au régime des 35 heures.

14260 BAVENT

MR CAUCHON MICKAEL

Matricule: 006331

1 IMPASSE DE L'ANCIENNE POTERI

Badge: 11291

Salarié intérimaire -

14260 BAVENT

Nom: CAUCHON Prénom: MICKAEL 1 87 09 50 129 100 17

Demeurant: 1 IMPASSE DE L'ANCIENNE POTERI

Né(e) le : 17/09/1987 à: CHERBOURG

Nationalité: FRANCE Titre de travail : CID N° : 171114252875 Validité : 27/11/2032

Qualification contractuellement convenue: OPERATEUR D'ENTRETIEN Statut: NON CADRE

Mission

Motif du recours : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE DE L ACTIVITE DE L ENTREPRISE

Justification: LIE A L ENSEIGNE MATCH POUR LE PRODUIT BLINIS OF DECOUV 250GX18BLI NECESSITANT UN RENFORT DE PERSONNEL

Durée du contrat à partir du : 04/04/2022 au: 08/04/2022

06/04/2022 (à titre indicatif) X Terme initial ou renouvelé pouvant être avancé au : ou reporté jusqu'au : 12/04/2022

Durée minimale susceptible d'être prolongée selon les articles L.1251-11 et L.1251-31 du Code du Travail.

Période de suspension du contrat : Ce contrat est soumis à une période d'essai de : 2 iours ouvrés. (non rémunérée)

Poste de travail -

Durée hebdomadaire de la mission : 35.00 35.00 Durée collective moyenne hebdomadaire :

Organisation particulière du temps de travail (jrtt/Modulation) :

Selon horaires en vigueur dans l'établissement (ou horaire particulier : 09H-16H SELON PLANNING)

EFFECTUE LA COLLECTE DES DECHETS DANS L'ATELIER. PEUT ETRE AMENE A CONDUIRE Caractéristiques particulières du poste de travail :

LES CHARIOTS SI POSSEDE CACES. MANUTENTION DIVERSES, PORT DE CHARGES

Installations collectives : SALLE DE PAUSE - FRIGO - MICRO ONDES

Equipements, protections individuelles: CHAUSSURES SECU (ETT) EPI BLINI (EU) Responsable Sécurité:

Poste à risgues (L.4141-2 à L.4141-4,L.4142-1 à L.4142-4, NON Formation renforcée à la Sécurité :

L.4111-6, L.4522-2, L.4143-1, L.4154-2 et L.4154-4 CT)

Médecine du travail

Pour SUPPLAY: CMAIC HEROUVILLE ST CLAIR

9 RUE DU DR LAENNEC 14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Rémunération/Facturation

Salaire de référence : 10.93 EUR Base hebdomadaire: 35.00 Détail des primes :

Taux horaire de base : 10.93 EUR (+10% ICCP et 10% IFM)

Primes / Indemnités si les conditions d'attribution sont remplies:

Soumis S.S.(+10% ICCP et 10% IFM) Hors S.S.

MAJO. HEURE DE NUIT 2.73 MAJORATION H.SPECIALES MA 2.73 Primes / Indemnités si les conditions d'attribution sont remplies:

Soumis S.S.(+10% ICCP et 10% IFM) Hors S.S.

La fourniture, la conformité et le contrôle du port des EPI sont sous la responsabilité de l'entreprise utilisatrice.

Conditions de paiement Par virement sur compte: CREDITCOOP CAEN 04017290968

Informations complémentaires

Pour SUPPLAY S.A.S., le: 04/04/2022

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions

générales, notamment la clause attributive de compétence aux Tribunaux de PARIS.

Dans le cadre du présent contrat, le salarié intérimaire a choisi de recevoir ses bulletins de paie sous forme électronique. Les bulletins de paie ne lui seront plus adressés sous format papier.

e-reporting - 202204181351